

Clamoche est de retour.

Comme les conseils de quartier. En plus efficace, cependant.

Clamoche, pas le Conseil!

Ainsi, vendredi 28 juin, lors de la réunion TG3F, n'a pas été abordé l'aménagement d'une aire pour les gens du voyage.

Sur le Bas Clamart, la plage ! (Opération Clamart Plage "Garder le Bas!" est à la mode)
- Sur le Haut Clamart, les caravanes.

Certes, cette décision de transformer ce terrain vague en vague terrain d'accueil relève de la commune de Vélizy... mais cette implantation concerne avant tout les habitants de l'extrême bout du Haut Clamart.

D'une part, la peur de cette cohabitation avec les gens du voyage; D'autre part, la conscience des nuisances et de la dangerosité liées au trafic routier,

Encore un projet au rabais, comme le mur anti-bruit, comme la passerelle provisoire...

Bonnes vacances.

Aire de stationnement pour les gens...

Au bout du voyage

La ville de Vélizy envisage de réaliser une aire d'accueil pour les gens du voyage... En bordure du Haut Clamart.

Vélizy- Conseil municipal du 28 mai 2008 - Point 13 : Aire d'accueil des gens du voyage.

Une obligation du département des Yvelines;

Une obligation à laquelle la commune de Vélizy n'envisage pas de se soustraire;

D'où cette délibération:

"Il est proposé de réaliser les 14 places requises. Le terrain où seront réalisés les travaux est situé chemin des Charbonniers, pour une surface totale de 8 556 m²." (source : Compte rendu du conseil municipal)

Chemin des Charbonniers?

Avec une superficie de 909 hectares, Vélizy choisit le Chemin des Charbonniers;

- Parcelle la plus excentrée de la ville...

- Endroit qui longe la nationale 118; d'autant plus dangereux, pollué et bruyant pour ceux et celles qui vivent dans des caravanes... et au grand air;

- Enclave, *no man's land* envahi par les herbes folles et oublié... sauf lorsqu'il s'agit de se donner bonne conscience..

Chemin des Charbonniers?

- Limitrophe avec la rue des Lilas, la rue de l'Espérance, l'avenue du Petit clamart...

Les habitants de l'extrême bout du Haut Clamart sont bien plus concernés par cet aménagement que ceux de Vélizy. Mais qui prend la peine de les informer?

Les démarches entreprises seront mises en ligne sur www.clamoche.com

